

LE DORAT, ville de congrégations et mise en valeur du patrimoine religieux

Colloque organisé à l'occasion du bicentenaire de la naissance du fondateur des franciscaines de Notre-Dame du Temple, Pierre-Auguste Rougier (1818-1895)

Colloque, Le Dorat, 22-23 juin 2018
(Médiathèque)

Religieuses du tiers ordre franciscain au service des prêtres âgés ou malades, les franciscaines de Notre-Dame du Temple furent fondées au Dorat, en Haute-Vienne, dans les années 1850 par Pierre-Auguste Rougier, prêtre diocésain et membre du tiers-ordre franciscain. Le bicentenaire de la naissance du fondateur (1818-1895) invite à se pencher sur l'histoire de cette congrégation et de sa ville. Le Dorat compte 1900 habitants et un patrimoine religieux particulièrement riche, qu'il soit municipal (une collégiale romane imposante), privé désacralisé (l'ancienne chapelle de la maison-mère des franciscaines de Notre-Dame du Temple transformée en lieu culturel), congréganiste en activité (la maison-mère des sœurs de Marie-Joseph) et régulier fermé depuis trois ans (un carmel), avec la question délicate son avenir.

Le colloque s'organise autour de deux thématiques :

La première présentera le contexte historique propre au cas de la « petite Rome du Limousin », en particulier autour de l'exemple des franciscaines de Notre-Dame du Temple. Il s'agit à la fois de s'intéresser au fondateur, à l'histoire de la congrégation elle-même et de s'interroger sur le milieu particulier que constitue au milieu du XIXe siècle, la cité du Dorat qui réunit à elle seule un Carmel, un petit séminaire et deux maisons-mères, les franciscaines et les Sœurs de Marie-Joseph. Trois axes sont proposés pour mener l'analyse sociologique, politique et historique d'une situation de foisonnement régulier et pastoral :

1. le cas du père Rougier et de la formation des prêtres séculiers dans les années 1840, les figures de fondateurs masculins de congrégations féminines, la situation religieuse de la Haute-Vienne au milieu du XIXe siècle, l'histoire du franciscanisme en Aquitaine au XIXe s.
2. l'histoire des franciscaines du Temple dans le cadre de l'histoire du tiers ordre franciscain dans les années 1850-1960 ; la construction et la décoration de la chapelle (1898) : iconographie murale et vitraux.
3. enfin le cas du Dorat, avec, dans les années 1850, la fondation du carmel, des sœurs de Marie-Joseph et la restauration de la collégiale toujours dans les mêmes années.

Cette première direction permet de s'interroger, dans un second temps, sur la notion de patrimoine religieux à l'époque actuelle et sur les enjeux politiques, religieux et culturels que pose son avenir. La ville du Dorat est dotée d'un riche patrimoine religieux et en conséquence constitue un cas d'étude exemplaire autour des questions complexes de conservation, de mise en valeur, de reconversion et de transmission de ce patrimoine. La concentration en un lieu d'une telle diversité fait du Dorat un cadre précieux d'exploration et de réflexion sur la possibilité et les moyens de définir une gestion adaptée du patrimoine religieux. Les questionnements et le contexte général qui les suscite (diminution du personnel religieux, intérêt social pour les biens culturels, rapport au fait religieux...) touchent la majeure partie de ce patrimoine et concernent nombre d'acteurs locaux. L'ambition consiste à définir des outils adaptés de gestion, qui sont au cœur d'un projet de recherche en cours et présenté à l'occasion du colloque. En conséquence, la dimension exploratoire de ce second volet du colloque conduit à s'interroger sur la pertinence des pistes envisagées, selon trois directions :

1. Entre la généralité des enjeux et la conjugaison de circonstances particulières qui font *a priori* de chaque édifice un cas unique, s'ouvre un champ de recherche que le projet (PATRE) se propose d'investir. L'ambition consiste à dépasser une approche casuistique du patrimoine religieux afin d'atteindre un panorama des différentes situations et de pouvoir ainsi proposer des stratégies d'intervention adaptées. Cette démarche passe par un exercice de catégorisation du patrimoine religieux, préalable à l'élaboration de scénarios de gestion appropriée, à partir des différents paramètres pertinents liés au bien patrimonial lui-même et au contexte qui est le sien.

2. Comme l'illustre le cas du Dorat, le patrimoine religieux renvoie à un large éventail de biens et d'enjeux, qu'il s'agisse du financement des travaux d'entretien ou de conservation, de la cohabitation entre usage religieux et usages culturels, de la reconversion des bâtiments désaffectés ou encore de la mise en valeur d'un site religieux, qu'il soit diocésain ou congréganiste. S'intéresser à la gestion du patrimoine religieux appelle de ce fait un regard multiple. Outre l'approche historique, approfondie dans le premier volet du colloque, et l'approche juridique, abordée en ouverture du second, l'apport des études architecturales permet de considérer ce qui relève de la conservation monumentale et d'envisager le cas échéant les mutations fonctionnelles des édifices religieux.

3. Le plus souvent appréhendé au regard des défis et des difficultés qu'il soulève, le patrimoine religieux peut faire l'objet d'une approche plus positive si l'on s'intéresse à certaines initiatives qui ont porté leurs fruits. De telles réalisations constituent autant de sources de réflexion, comme le montrera l'exemple de ce qui a été mené dans le département de l'Orne.

Enfin, une table ronde réunira différents acteurs locaux invités à partager leur expérience et à réagir au document de travail élaboré dans le cadre du projet et préalablement reçu.

Ce colloque, organisé au Dorat au printemps 2018, fait suite au colloque international (EPHE, Université de Limoges, ISERL) qui s'y est tenu en 2016 autour des ostensions limousines, des dévotions et du fait religieux.

Parallèlement, sera organisée dans l'ancienne chapelle Notre-Dame du Temple, une exposition de vêtements liturgiques anciens conservés au Dorat et d'émaux prêtés par l'abbaye bénédictine de Ligugé.

Ce colloque et l'exposition qui l'accompagne abordent aussi la question du patrimoine religieux sous l'angle de la définition historique et évolutive du patrimoine. L'étude et la valorisation du fait religieux et congréganiste dans une sphère culturelle renvoie aussi au travail de repérage d'une dynamique de recours et d'usages diversifiés du passé. Nous sommes là au cœur de la problématique d'un des axes de travail du CRIHAM de l'Université de Limoges, « traces et usages du passé », laboratoire associé à ce projet.

Programme

22 juin 2018

Introduction

14H : Daniel-Odon HUREL, Anne FORNEROD

Président de séance : Vincent COUSSEAU

14H30 : *L'abbé Pierre-Auguste Rougier et la fondation des sœurs franciscaines Notre-Dame du Temple*

(Daniel-Odon Hurel, EPHE, CNRS, PSL, LEM-UMR 8584)

15H00: *Le développement spatial des franciscaines ND du Temple : visibilité territoriale du bâti*

(Michael Thoury, Le Dorat)

15H30 : *Sociologie historique de la fondation des couvents du Dorat dans la seconde moitié du XIXe siècle*

(Philippe Grandcoing, Lycée Gay-Lussac, Limoges)

16H00 : *Empreinte congréganiste, empreinte religieuse et sécularisation dans la ville d'Émile Combes, Pons (1802-1914).*

(Nicolas Champ, Université de Bordeaux Montaigne)

16H30 : discussion - pause

Présidente de séance : Anne FORNEROD

17H30 : *"Association, subordination, affiliation, agrégation : sœurs franciscaines et frères mineurs dans la France du XIXe siècle".*

(Pierre Moracchini, Ecole Franciscaines de Paris)

18H00 : *L'architecture de la chapelle Notre-Dame du Temple (Le Dorat)*

(Frédérique Costantini, Université de Bordeaux)

18H30 : discussion

19H00 : Conclusions de la première journée (Christian Sorrel, Université de Lyon)

20H00 : vernissage de l'exposition « vêtements liturgiques et émaux de Ligugé », Chapelle Notre-Dame du Temple

23 juin 2018

8H30 : accueil et introduction

Président de séance : Daniel-Odon HUREL

9H : *Des outils de gestion du patrimoine religieux*

Anne Fornerod (Université de Strasbourg, CNRS, DRES-UMR 7354)

9H30 : *Approche pluridisciplinaire du patrimoine religieux : le regard de l'architecte*

Gilles Maury (Architecte, ENSAP-Lille)

10H : *Entre méthodologie et expérimentation : les églises de l'Orne*

Servanne Desmoulins-Hemery, chef de la mission patrimoine et musées, Direction des archives et du patrimoine culturel, Conseil départemental de l'Orne

10H30 : pause-discussion

11H-13H

Table ronde présidée par Anne Fornerod

Avec la participation de...

Mère Begonia (Assistante générale et économiste générale des Sœurs de Marie-Joseph et de la Miséricorde)

Frère Lucien-Jean Bord (abbaye de Ligugé)

Mgr Pierre-Antoine Bozo (évêque de Limoges)

Manon Cousseau (ENS-EHESS)

Laurent Gouneau (curé de la paroisse)

Aurélie Hurel-Michelet (propriétaire de l'ancienne chapelle Notre-Dame du Temple)

Bernard Magnin (maire de Le Dorat)

Marie-Pierre Niguès, architecte.

Comité scientifique :

Vincent Cousseau (Université de Limoges, CRIHAM)

Anne Fornerod (Université de Strasbourg-CNRS, Droit, religion, entreprise et société, UMR 7354)

Daniel-Odon Hurel (CNRS-PSL, Laboratoire d'Etudes sur les Monothéismes, UMR 8584)

Anne Massoni (Université de Limoges, CRIHAM)

Partenaires :

Université de Limoges

Laboratoire d'Etudes sur les monothéismes (CNRS - UMR 8584)

Droit, religion, entreprise et société (CNRS - UMR 7354)

Ecole Franciscaine de Paris

Ville de Le Dorat

Association « Les Rendez-vous de la chapelle »